

de cette ville l'espace d'un an , où on pourra les y voir ; particulièrement la copie d'une Requête présentée par les Négocians & Bourgeois de Québec au Gouverneur , le 13 Juin 1769 , signée des trois quarts de cette ville. Si enfin le Public ne se rend pas , c'est qu'il ne recherche point la vérité , & ne se plaît qu'à se nourrir de prestiges & d'erreurs. Mais j'attends de sa justice un effet tout contraire.

On l'a donc vu ce grief , cette ignominie , cet affront qui devoient me faire marcher tête baissée , tandis que mes illustres ennemis croyoient devoir jouer mille ressorts pour me nuire & me perdre ! O ! légèreté & inconstance humaines ! nous aimons & haïssons sans raison. Celui qui nous donne aujourd'hui la main parce que nous sommes heureux , nous presse demain la gorge de son pied , parce que nous avons cessé de l'être. Néanmoins (& j'en rends grâces au Dispensateur des événemens ,) néanmoins , je n'ai pas toujours été infortuné. La vérité , quoique tard , a percé les sombres nuages du mensonge & de l'imposture. Vengé , si l'on me rend justice , je descendrai satisfait dans ma tombe , avec cette idée ou espoir flatteur que mes enfans pleureront plutôt ma perte que mes bassesses.

Il ne me reste plus , chers Concitoyens , qu'à vous prier de bien réfléchir à ce que contient cet Abrégé , ainsi qu'à la manière dont se conduiront quelques-uns de vous qui seront apellés en qualité de Jurés dans une action que j'ai intentée contre mon délateur , pour les dommages résultans de